

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 3

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de ~~Pr~~esse



Une Suisse devient présidente d'une organisation européenne d'infirmières

Mme Nicole Exchaquet, présidente de l'Association suisse des infirmières diplômées et infirmiers diplômés, a été appelée à la présidence du « Goulement du nursing de l'ouest européen ». Cette association comprend les Fédérations nationales d'infirmières de 12 pays, et a un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe et de la C.E.E. Une de ses principales tâches concerne la coordination de la formation professionnelle du personnel soignant.

Théâtres souterrains à Berne

C'est dans le Vieux-Berne, rue des Merciers (Kramgasse), que se trouvent les quatre authentiques caveaux-théâtres de la ville fédérale suisse. Ils sont les refuges du cabaret, de la chanson et du théâtre d'avant-garde. Authentiques, parce que la scène et l'espace réservé aux spectateurs y sont resserrés dans de véritables caves voûtées. Au « Petit-Théâtre » sont créées régulièrement des mises en scènes originales dont certaines atteignent plus de 100 représentations. La « Studentenbühne » (Tréteaux des étudiants) et la troupe dialectale de la « Chäller-Kumedi » (Comédie du Caveau) sont chez elles au théâtre de la « Zytglogge » (de l'Horloge) où ont lieu parfois aussi concerts de jazz, repré-

sentations lyriques et spectacles de tournées. La « Rampe » qui monte des pièces d'avant-garde et présente des chansonniers et des artistes de cabaret, jouit déjà d'une réputation internationale. Un quatrième théâtre souterrain est celui de la « Käfigturm » (Tour de la Prison), le plus beau et le plus moderne. On y peut applaudir artistes de cabaret, pantomimes, ballets, ainsi que des troupes de comédiens en tournée, des concerts de jazz ou de musique de chambre. Le « Théâtre Käfigturm » innove, en la présente saison, en offrant à sa clientèle des facilités remarquables : quiconque contracte son abonnement à l'avance peut commander en même temps une place de parking pour sa voiture et une « Baby Sitter » ; le « Service » du Théâtre assure gratuitement l'une et l'autre...



Le décès d'un grand savant genevois en Californie

(ATS) Le service de l'information de l'université communique au sujet du décès le 29 décembre à Pasadena (Californie) de Jean Weigle, professeur honoraire à l'université de Genève et associé de recherche au California Institute of Technology, que ce décès sera cruellement ressenti non seulement à Genève mais aussi dans les milieux scientifiques internationaux. Le professeur Weigle avait, en effet, ac-

quis une réputation mondiale d'abord en physique puis en biologie moléculaire. Il avait formé un grand nombre d'élèves au cours d'une carrière exceptionnelle. Né à Genève en 1901, Jean Weigle qui avait obtenu son doctorat en physique à l'université de Genève à l'âge de 23 ans, il a été professeur à l'université de Pittsburg, puis dès 1930 il occupa la chaire de physique à la faculté des sciences de l'université de Genève, se consacrant pendant 18 ans, au développement de l'institut de physique d'où sortirent de nombreux travaux sur la structure du corps solide.

Le professeur Weigle a été attiré par les développements modernes de la biologie, notamment la biologie moléculaire. En 1948 il quittait l'institut de Genève pour travailler à l'institut technologique de Pasadena où, jusqu'à peu avant sa mort, il devait y effectuer de remarquables travaux sur les problèmes de génétique moléculaire.

Généreux don en faveur de l'hôpital de Genève

Les acteurs Richard Burton et Elisabeth Taylor viennent de faire un don de quelque 100 000 francs (25 000 dollars) à l'hôpital cantonal de Genève, destiné plus exactement au centre de paraplégie de l'hôpital Beau-Séjour et qui permettra l'achat de divers appareils. L'acteur a fait ce don en reconnaissance des soins et du rétablissement dont a été l'objet son frère, M. Jenkins, qui avait dû être hospitalisé l'année dernière, à la suite d'un accident.

Charles Pictet de Rochemont aura enfin sa statue

On écrit de Genève à la C.P.S. : S'il est un diplomate genevois qui mérite une statue édifiée à sa mémoire, c'est bien Charles Pictet de Rochemont. N'est-ce pas lui qui rédigea la déclaration par laquelle les puissances parties au Traité de Vienne reconnaissaient le 20 novembre 1815 que « la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse ainsi que son indépendance de toute influence étrangère, étaient dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière ? » Cet acte valut à Pictet de Rochemont la gratitude de la Diète helvétique, qui déclara solennellement l'année suivante que ce citoyen « avait bien mérité de la Confédération suisse et s'était acquis les droits les plus sacrés à l'estime et à la reconnaissance publiques ». Un comité avait été formé sous la présidence de M. Léopold Boissier, alors président du Comité international de la Croix-Rouge ; mais M. Boissier est décédé à la fin de l'année dernière et c'est M. Joseph Randon, l'actif président de la classe des beaux-arts de la Société des Arts, qui assuma sa succession.

Le comité décida de ne pas ouvrir de concours mais de charger le sculpteur grison Peter Hartmann, établi depuis près de vingt ans à Genève, de présenter une maquette. Celle-ci rallia l'unanimité des suffrages. Elle représente Pictet de Rochemont s'avancant et portant dans sa main gauche le document diplomatique.

Le monument est simple et s'accorde parfaitement avec les lieux où il sera placé, c'est-à-dire la promenade de la Treille, dominant la place de Neuve et le Jardin des Bastions avec l'Université. A vrai dire le comité aurait voulu que la statue soit placée au pied de la tour Baudet, c'est-à-dire de l'Hôtel de Ville ; mais il aurait fallu changer de place la fontaine récupérée après l'exposition natio-

nale de Genève en 1896, où elle figurait. La statue de Charles Pictet de Rochemont aura sa place près de la Maison Turretini et dominera en quelque sorte la Maison des Etudiants et le Palais Eynard.

La statue en bronze, qui sera fondu par les soins de la maison Pastori à Carouge, a deux mètres de hauteur.

débutant serait bien inspiré en acquérant un entraînement intensif. L'Ecole d'équitation, sous l'experte direction d'Ernest Kriemler, est un établissement fort apprécié où chacun peut bénéficier d'un enseignement complet du sport équestre.

canton des grisons

Remarquable rénovation d'hôtel à St-Moritz

Célèbre hôtel d'ancienne renommée, le Suvretta House a fait l'objet d'une rénovation fondamentale de son architecture et d'un véritable rajeunissement de ses installations. Citons tout particulièrement l'élégante piscine couverte, de 25 mètres de longueur, qui permet de pratiquer le sport de la natation au sens complet du terme ; un sauna et une salle de massage lui sont annexés.

La façade, aux multiples fenêtres, orientée au midi, donne sur la patinoire (tennis en été) située à proximité immédiate, ainsi que sur le panorama incomparable de la vallée de Haute-Engadine.

Citons aussi, à l'étage supérieur, l'agréable « Suvretta Stube », la salle, avec sa grande cheminée, le restaurant de la piscine et son bar, ainsi que le double bowling, entièrement automatique.

Haute-Engadine, paradis des cavaliers

La Haute-Engadine est un véritable paradis pour les fervents du sport équestre, non seulement en été, mais aussi en hiver. Une excursion matinale à travers les forêts enneigées de la haute montagne, laisse au cavalier un souvenir inoubliable, mais avant de se hasarder à faire une telle randonnée matinale romantique, le cavalier

canton de lucerne

Beau succès du marché aux peaux de Lucerne

La foire aux peaux de Lucerne, qui est le plus grand marché du genre en Suisse, a connu cette année un grand succès. Plus de 800 spécialistes se sont retrouvés sur les bords du Lac des 4 Cantons, et les tractations ont atteint 22 000 francs. On a surtout offert des peaux de renards. Les vendeurs sont satisfaits, l'épidémie de rage ayant fait monter les prix.

canton de neuchâtel

Jean-Pierre Porret (1913-1969)

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la mort de Jean-Pierre Porret, personnalité éminente, qui, sans avoir acquis la célébrité des grandes vedettes de la littérature et du théâtre, n'en a pas moins joué un rôle fort important aussi bien à Paris qu'à Neuchâtel.

Traducteur

Pour le grand public, Jean-Pierre Porret s'est fait connaître surtout comme traducteur de Dürrenmatt. Ses versions, très travaillées, très mûries, avaient le mérite de la force et de la clarté. Sa traduction de « La visite de la vieille dame » fut donnée en première à Paris, en 1956, avec Sylvie dans le rôle de la vieille dame ; elle fut reprise ensuite en Belgique, avec Marie Marquet dans ce même rôle.

vue de presse revue de presse revue de presse

C'est également dans sa version que le TNP créa à Paris « Romulus », avec Wilson dans le rôle de Romulus. Jean-Pierre Porret traduisit également « Un ange arrive à Babylone », qui fut donné dans une mise en scène de Jean Kiehl, avec Gilles dans le rôle de l'ange et Jean Davy. Il traduisit encore « Le Mariage de M. Mississippi », ainsi que les quatre pièces radiophoniques, « Hercule et les Ecuries d'Augias », « Le procès pour l'ombre de l'âne », l'« Entreprise de la Véga » et « Soirée d'automne », parues aux éditions Rencontre.

...et écrivain

Le talent de romancier et d'auteur dramatique dont il avait en lui le germe et peut-être la vocation, eut-il l'occasion de s'épanouir ? Il est encore trop tôt pour le dire. Jean-Pierre Porret a publié aux éditions Ides et Calendes « Fragment d'une autre histoire », texte à la fois simple et hermétique, où, semble-t-il, il désirait s'exprimer sans se livrer. Est-ce le même souci qui commandait son « Don Juan » ? Cette pièce qui n'a jamais été publiée restera peut-être comme le testament de Jean-Pierre Porret, car le sujet lui tenait à cœur. Il la travailla, la reprit, en fit plusieurs versions, dont il montra l'une au critique parisien Robert Kemp, lequel en fut enthousiasmé.

Il est possible cependant que la vraie personnalité de Jean-Pierre Porret n'ait pas passé dans son œuvre, car sa nature trop complexe lui imposait une pudeur qui l'empêchait de s'exprimer. A cet égard, il était juste à l'opposé de son père, le romancier du même nom, dont la verve franche, agressive et hardie a fait merveille dans des romans comme « Mini Lalouet » et « L'Échelle ».

Mais si la création littéraire, dont il portait en lui le goût et

la nostalgie, le fascinait par sa difficulté même, Jean-Pierre Porret était un prodigieux caisseur, intarissable et éblouissant. Il avait tout lu et il avait réfléchi à tout. Sur tous les sujets, littéraires, artistiques, mondains, il savait merveilleusement bien donner une tournure esthétique et raffinée, le plus souvent malicieuse, parfois presque diabolique. Ainsi c'était avec un sourire très fin qu'il formulait en une phrase son jugement sur les « Thibault » de Roger Martin du Gard : « Ce qu'on peut faire de mieux sans génie ». Peut-être Jean-Pierre Porret aurait-il donné, s'il s'était lancé dans cette voie, un acteur de premier plan. Je n'ai jamais oublié la virtuosité avec laquelle, dans une monture d'étudiants, il imitait Joséphine Baker ; c'était infiniment rosse et c'était parlant. Mais peut-être aurait-il jugé une carrière et une réussite de ce genre comme trop facile.

Signalons encore que Jean-Pierre Porret possédait une culture musicale très raffinée. Il sentait la musique plus profondément qu'aucun des autres arts. Son compositeur préféré était Jean-Sébastien Bach. Nous présentons nos condoléances émues à sa famille, et très particulièrement à sa mère, à laquelle le liait une profonde et tendre affection.

P.L. BOREL

(Feuille d'Avis de Neuchâtel)



canton du valais

L'étonnante vendange d'un Valaisan

Fait sans doute unique dans les annales viticoles de notre pays : un vigneron valaisan M. Marcelin Roduit, de Saillon, près de Martigny, a encore vendangé

fin janvier. M. Roduit depuis deux mois environ a parcouru des kilomètres dans le vignoble de la région à la récolte des raisins bien connus des viticulteurs lors des hivers relativement cléments, raisins provenant de la seconde floraison et arrivant à maturité plusieurs mois après la récolte normale. M. Roduit a réussi, grâce à sa ténacité, à récolter ainsi au cours de quelques semaines plus de 70 brantes de vendanges.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Salon international d'aviation à Lausanne

(C.P.S.) Dans le cadre du 11^e Salon international du tourisme et des sports, qui aura lieu du 1^{er} au 9 mars 1969 au Palais de Beaulieu à Lausanne, se tiendra également le premier Salon international de l'aviation de tourisme, de sport et d'affaires organisé en Suisse. Cette manifestation est placée sous le patronage de MM. Roger Bonvin, Conseiller fédéral, du directeur de l'office fédéral de l'air, du Syndic de Lausanne et des présidents de l'Association suisse de l'industrie aéronautique, de l'Aéro-club de Suisse et de la compagnie Swissair.

Mort du premier administrateur des « Cahiers Vaudois »

(ATS) M. Constant Tarin, qui fut le premier administrateur des « Cahiers Vaudois », est mort à l'âge de 87 ans, dans l'oubli et au terme d'une vie mouvementée, à l'asile des vieillards du Château de Goumoens, dans le Gros-de-Vaud.

Héritier de la grande librairie de son père William Tarin, ouverte à Lausanne en 1893, Constant Tarin avait été, du prin-

revue de presse revue de presse revue de presse

temps 1914 à l'automne 1915, le premier administrateur des éditions des « Cahiers Vaudois », collection littéraire très importante qui bénéficia de la collaboration de C.F. Ramuz, d'Ernest Ansermet, de Charles-Albert Cingria, d'Edmond Gilliard et de maintes autres personnalités du monde culturel romand. Le premier de ces « cahiers » était consacré à « Raison d'être » de Ramuz. Tarin dirigea aussi le « Spectateur vaudois », supplément des « Cahiers vaudois ».

Bibliophile, collectionneur d'éditions originales d'auteurs modernes, organisateur de congrès et de concerts, Constant Tarin avait mis sur pied des conférences données en Suisse romande par Jules Romains, Georges Duhamel, Paul Fort et Paul Claudel.

Constant Tarin s'établit par la suite en France, ouvrant une librairie à Paris et travaillant pendant dix ans comme directeur commercial et chef comptable dans une société de produits chimiques de St-Denis. Après quelques aventures, il rentra en Suisse et termina sa carrière comme correcteur pendant quinze ans dans une grande imprimerie lausannoise.

60^e anniversaire de C.F. Landry

L'écrivain vaudois C. F. Landry, domicilié au château de Glerolles (Lavaux), fêtera le 19 mars son 60^e anniversaire. A cette occasion, une association qui groupe ses anciens camarades de collège fait paraître un recueil de textes et de poèmes, la plupart inédits, sous le titre « Moissons et vendanges ». Ces textes de Landry sont préfacés par Géo Blanc et illustrés par Jacques Perrenoud.

Mort du beau-fils de Ramuz
(ATS) M. Giovanni Battista Olivier, conseiller d'ambassade et diplomate italien, est décédé à

Rome et a été enseveli à Loano, en Ligurie. Il était l'époux de Marianne Ramuz, la fille unique de l'écrivain vaudois C. F. Ramuz, et le père de Guido Olivier, actuellement collaborateur à la « Feuille d'Avis de Lausanne », et que Ramuz appelait « Monsieur Paul » au temps où il habitait la vieille maison de « La Muette » à Pully.

Le centenaire de la mort du général vaudois Jomini

(ATS) La ville de Payerne et le canton de Vaud s'apprêtent à célébrer le 190^e anniversaire de la naissance le 100^e anniversaire de la mort du général Antoine-Henri Jomini, dit le « devin de Napoléon ». Jomini naquit le 6 mars 1779 à Payerne et mourut le 22 mars 1869 à Paris. Ecrivain militaire, stratège, brillant général de l'empereur des Français puis du tsar de Russie, il fut l'une des grandes figures suisses du siècle passé. Après avoir été commandant de bataillon dans l'armée helvétique, Jomini gagna la France, devint aide de camp du maréchal Ney, puis passa au service personnel de Napoléon I^{er} et prit part à plusieurs grandes batailles dès 1806. Il fut fait baron d'empire en 1807, puis général de brigade, mais l'animosité du maréchal Berthier (prince de Neuchâtel) après la bataille de Bautzen en 1813 l'empêcha d'accéder au grade de général de division.

Victime d'une injustice que Napoléon reconnut plus tard, le Suisse Jomini quitta alors le service de la France pour passer à celui de la Russie, dont le tsar, Alexandre I^{er}, avait eu comme précepteur un autre vaudois, Frédéric-César de la Harpe. Devenu aide de camp du tsar, Jomini acquit un grand prestige à St-Pétersbourg, participa à la fondation de l'Académie militaire de la capitale im-

périale et devint instructeur militaire du grand-duc héritier.

Lieutenant-général de l'armée russe, Jomini entra à Paris avec les alliés en 1814 et fut fait chevalier par le roi de France Louis XVIII. En 1815, au Congrès de Vienne, l'influence de Jomini, comme celle de la Harpe, s'exerça sur le tsar, qui obtint la confirmation de l'indépendance du canton de Vaud (encore revendiquée par les Bernois). Jomini reprit du service dans l'armée russe jusqu'en 1837, puis s'installa en 1854 à Passy, dans la banlieue de Paris.

Il consacre ses dernières années à écrire de remarquables ouvrages d'histoire et de science militaire : « Traité de grande tactique ou de grandes opérations militaires », « Histoire des guerres de la révolution », « Vie politique et militaire de Napoléon I^{er} », « Précis de l'art de la guerre ».

L'un de ses fils, Alexandre Jomini, fut conseiller secret du tsar Alexandre II, neveu d'Alexandre I^{er}, et secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères de Russie.

canton de zurich

Programme des expositions du Musée des beaux-arts de Zurich pour 1969

Du 20 janvier au 23 février 1969, le Musée des beaux-arts de Zurich a présenté une exposition intitulée « L'espace dans l'art américain, 1948 - 1968 ». Au cours de cette période, qui a suivi la seconde guerre mondiale, diverses impulsions artistiques ont traversé l'océan et ont passé d'Amérique en Europe, phénomène sans précédent dans l'histoire de l'art. Le Musée des beaux-arts de Zurich avait déjà fait connaître en 1953

vue de presse revue de presse revue de presse

des peintres et des sculpteurs américains, notamment Jackson Pollock, auquel il avait de plus consacré en 1967 une exposition rétrospective.

Le « manifeste Zuricois » et les exportations d'armes

(ATS) Le « manifeste zuricois » s'est réuni sous la présidence de M. Hans-Joerg Braunschweig et s'est occupé de deux initiatives populaires.

La première concerne la fabrication d'armes et de munitions. L'assemblée a élaboré un texte prévoyant notamment la modification de l'article 41, al. 1 de la Constitution fédérale. Par cette modification le « manifeste zuricois » propose que la fabrication d'armes et de munitions, ainsi que la recherche dans ce domaine soient du ressort de la Confédération. Le législateur, poursuit le texte, prévoira les indemnités à verser, les modalités de transfert et

la collaboration entre la Confédération et l'industrie de l'armement. Quant à la deuxième initiative, elle concerne l'exportation d'armes, et propose la modification de l'article 41, al. 2 et 3 de la Constitution fédérale. Aux termes de cette modification, toutes exportations d'armes et de munitions doivent être interdites afin de préserver la tâche humanitaire de la Suisse. L'assemblée, après une courte discussion, a pris la décision de tout mettre en œuvre en vue du lancement de ces deux initiatives. D'autre part, le « manifeste zuricois » s'est préoccupé de l'« escalade de la violence », et plus précisément, de l'attentat au plastic du poste principal de la police zuricoise et de la manifestation de Lucerne. Dans une résolution, l'assemblée constate qu'aucune solution n'a été apportée aux problèmes qui conduisirent aux troubles de juin dernier à Zurich. Bien au contraire, poursuit la résolution, la tension est encore montée à

la suite de l'achat de deux autopompes destinées à disperser les manifestants. Le « manifeste zuricois » est d'avis que « la regrettable attaque à l'explosif » contre le poste principal de la police témoigne de l'atmosphère de violence ». Il maintient en outre que l'enquête qui doit permettre l'arrestation des coupables doit être menée sur une grande échelle et qu'il ne s'agit pas d'une des tâches de la police zuricoise, mais bien par des personnes neutres, car relève la résolution, « il n'est pas prouvé que la police n'ait pas été mêlée à cette affaire ».

En ce qui concerne la manifestation de Lucerne, le « manifeste zuricois » regrette qu'elle n'ait pas été organisée et comprend que « ceux qui ont été les victimes de la police zuricoise se soient spontanément rendus à Lucerne ». Enfin, l'assemblée a décidé d'envoyer un télégramme de sympathie aux jeunes zuricois arrêtés à la suite de ces troubles.

nouvelles touristiques

Service taxi aérien Zurich-St-Moritz, période des sports d'hiver (ALAG, Kloten)

Jusqu'à fin mars 69, circulera tous les jours entre Zurich et St-Moritz un service de taxis aériens :

Départ de Zurich : 14 h 10 ;
Arrivée St-Moritz : 15 h 00 ;
Départ de St-Moritz : 16 h 10 ;
Arrivée Zurich (Kl.) : 17 h 00.
Prix de l'aller simple : F. S. : 195,00. Les enfants au-dessous de 2 ans paient seulement 10 %. Réservation auprès de tous les bureaux Swissair.

Liaison franco-suisse inaugurée

(C.P.S.) Champéry, dans le Valais, et Avoriaz, commune de Morzine, en France, sont maintenant à portée de ski l'une de l'autre, ceci grâce à certaines conventions passées entre les régions intéressées et grâce à la mise en service de remontées mécaniques.

Pour sceller définitivement cette liaison, MM. Roger Bonvin, ministre des transports de la Confédération, et Albin Chalandon, ministre français de l'équipe-

ment, se sont retrouvés, à la frontière, plus précisément au pas de Chenalette. A cet endroit, aboutissent le téléski vénant des champs de neige de Planchaux et le skilift venant d'Avoriaz. Les deux stations terminales sont à quelques pas l'une de l'autre. Les non-skieurs avaient été amenés sur place par des chenillettes à neige.

Malgré un vent violent, la cérémonie de l'inauguration s'est déroulée dans la bonne humeur. Elle se poursuivit ensuite, soit à Champéry, soit à Avoriaz, les deux régions étant représentées dans chacune de ces stations.